



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 28 mai 2026
Convocation du : 21 mai 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 28

L'an deux mille vingt six, le vingt huit mai à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Céline LOGEZ, Grégory PICKEU, Sylvie GUSTIN, Cristiane DELESTREZ, Philippe CATTOIRE, Martine HENNEBELLE, Benjamin TISON BEERNAERT, Valérie PRINGUEZ, Fatima MAMERI, Sabine LELEU, Ahmed OURAGHI, Guillaume VILLE, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Jennifer DELPORTE, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Yasmine EL BACHIRI, Eve ROBBE, Hans LANDLER, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Laurent DERONNE pouvoir à Céline LOGEZ, Hugues QUESTE pouvoir à Cristiane DELESTREZ, Christophe LECOEUCE pouvoir à Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON pouvoir à Sylvie GUSTIN, Catherine LE BROUSTER pouvoir à Quentin MILLIOT, Jean-Jacques DERUYTER pouvoir à Cyrielle DEBAVELAERE, Michel PLOUY pouvoir à Hans LANDLER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thibault CAPELLE

DE26_082

ADMINISTRATION MUNICIPALE
CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA
DÉLINQUANCE
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Autorisation - Approbation

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance dans les communes autour desquelles se mobilisent les institutions et organismes publics et privés concernés (police et gendarmerie, police municipale, milieu associatif). Le CISPD vise à mieux coordonner les actions de prévention et de sécurité et à apporter des solutions concrètes et partenariales à des problèmes identifiés. C'est une instance de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité.

La loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance encadre cette instance et le décret d'application du 23 juillet 2007 en fixe les compétences et la composition.

Le CISPD a pour mission :

- de dresser le constat des actions de prévention existantes et définit les objectifs et les actions à mettre en place
- de favoriser l'échange d'informations concernant les attentes de la population et les difficultés rencontrées
- d'encourager les initiatives en matière de prévention et d'aide aux victimes
- de définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la Tranquillité Publique.

Par délibération n° 258 du 17 octobre 2002, le Conseil Municipal de la Ville d'Armentières a validé la création du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance auquel adhèrent les communes d'Houplines et de la Chapelle d'Armentières.

Suite au renouvellement intégral du Conseil Municipal, il y a lieu de désigner les représentants de la Ville d'Armentières pour siéger au sein du CISPD, Monsieur le Maire d'Armentières étant Président de droit au titre de la ville centre.

Il est demandé aux Présidents de Groupe de présenter leurs candidats pour siéger au sein du CISPD.

Candidatures :

- **Liste « Un Nouvel Élan dans le Cœur et dans l'Action » :**

Titulaire : Laurent DERONNE

Suppléant : Benjamin TISON-BEERNAERT

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- De désigner les représentants du Conseil Municipal pour siéger au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

- 28 voix pour
- 7 abstentions :
Catherine LE BROUSTER, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER,
Michel PLOUY, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Caroline
MARMOUZÉ

Par conséquent, sont désignés pour siéger au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance :

Titulaire : Laurent DERONNE

Suppléant : Benjamin TISON-BEERNAERT

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Thibault CAPELLE
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS